

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . . 10 » — 13 »  
 Trois mois, — . . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
 9 — 04 — — Omnibus.  
 2 — 21 — — soir, Omnibus.  
 4 — 13 — — Express.  
 7 — 13 — — Omnibus.  
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — Express.  
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
 5 — 52 — — soir, Omnibus.  
 9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le *Moniteur* contient un document important. C'est la convention relative à la délégation accordée au gouvernement français sur les recettes des douanes du Mexique.

Aux termes de cet acte, la moitié des recettes maritimes de tout l'empire mexicain est accordée au gouvernement français, ainsi que le quart des droits d'exportation des douanes du Pacifique.

Le produit de cette délégation est attribué : 1<sup>o</sup> au paiement des intérêts, de l'amortissement et de toutes les obligations résultant des deux emprunts de 1864 et de 1865 ; 2<sup>o</sup> au paiement des intérêts à 5 0/0 de la somme de 6 millions de francs dont le gouvernement mexicain s'est reconnu redevable en vertu de la convention de Miramar, et de toutes les sommes postérieurement avancées par le Trésor français, à quelque titre que ce soit.

Le prélèvement de la délégation sera opéré à Vera-Cruz par des agents spéciaux placés sous la protection du drapeau français. Dans tous les autres ports, les agents consulaires français viseront les états de situation des douanes de leur résidence.

D'après ce dernier article de la convention, les dispositions qu'elle contient ne seront applicables qu'à partir du jour désigné par l'Empereur des Français.

On lit dans la France :

Nous avons publié, il y a quelques jours, une correspondance du Mexique qui exposait

les motifs des changements que l'empereur Maximilien vient d'opérer dans son ministère.

Selon les informations de la *Patrie*, que nous reproduisons, la mission du général Castelnau se rattacherait à la situation nouvelle créée par ces changements. Voici l'article de ce journal :

« Nous croyons savoir que la mission de M. le général Castelnau au Mexique se rattacherait à la prochaine réalisation de tout un plan de réorganisation.

« Ce plan contient plusieurs réformes administratives et militaires, qui seraient appliquées à partir du mois de décembre prochain.

« La nomination de M. le général Osmont comme ministre de la guerre et celle de M. l'intendant militaire Friant comme ministre des finances n'ont été que le point de départ de cette situation toute nouvelle.

« D'après les bases adoptées pour l'armée mexicaine, cette armée, commandée en très-grande partie par des officiers français, servirait non-seulement à maintenir l'ordre et la tranquillité dans le pays, mais elle serait employée à diriger les différents services administratifs et financiers. Les employés nécessaires pour assurer ces services seraient pris dans son sein.

« Ce système, qui doit durer deux ou trois ans, aurait l'avantage de procurer au trésor public des économies notables, puisque le Mexique n'aurait guère à supporter d'autres dépenses que celles de l'entretien de son armée, et il répondrait aux besoins les plus pressants des habitants, qui avant tout récla-

ment l'ordre et l'économie comme deux bienfaits devant lesquels toute autre considération doit disparaître.

« L'organisation de la nouvelle armée mexicaine, base de tout le système, avançait rapidement, aux dernières dates; le nombre des enrôlements volontaires était considérable et avait même permis de suspendre la conscription. Dès que l'armée sera entièrement formée, elle prendra possession des différents services, et l'on pensait que cette substitution pourrait être faite bien avant le départ des derniers contingents du corps expéditionnaire français.

« Lorsque M. le général Castelnau aura réglé, comme commissaire français, les différentes questions dans lesquelles notre adhésion a été jugée nécessaire, il reviendra à Paris, où on pense qu'il arrivera dans les premiers jours du mois de décembre.

« On assure que M. le maréchal Bazaine, qui n'aura plus un commandement en rapport avec la haute dignité dont il est revêtu, quittera le Mexique vers la même époque. »

Ces informations de la *Patrie*, si elles sont exactes, prouvent que l'empereur Maximilien comprend toute la gravité de la situation, et qu'il compte pour y faire face sur l'énergique appui de ceux de nos compatriotes dont il demande le concours.

Quel sera le résultat de cet effort suprême ? Nous l'ignorons. Mais à moins d'étouffer en soi l'inspiration du patriotisme français, il serait difficile de refuser sa sympathie à cette courageuse résistance d'un souverain que nos armes ont protégé si longtemps et protègent encore.

La France a donné à la cause de la civilisation au Mexique son sang et son argent. Ses héroïques soldats luttent avec un admirable courage contre des difficultés de toutes sortes. Nous ne prétendons pas, assurément, que notre drapeau soit enchaîné à la défense d'une monarchie qui ne pourrait pas se soutenir. Mais les vœux qui appellent la chute de l'œuvre que nous avons fondée et défendue de l'autre côté de l'Atlantique, ne sont pas des vœux français. Nous disons, nous, que si elle succombe, ce sera un malheur, et s'il y a encore une espérance de la sauver, nous nous y rattachons avec toute l'ardeur du sentiment national, que nous ne voulons pas plus égarer par une obstination aveugle qu'abaisser par une défaillance.

Ces réflexions de la France semblent de mauvais augure.

La *Correspondance provinciale*, de Berlin, insiste sur l'impossibilité d'adhérer aux propositions de la commission financière de la Chambre des députés. C'est une question vitale pour la Prusse de maintenir toujours pleins les coffres de son Trésor. Ce n'est qu'en étant toujours prête à la guerre sous tous les rapports, que la Prusse peut conserver sa position actuelle et attendre avec confiance les éventualités de l'avenir.

Les négociations diplomatiques rencontrent de grandes difficultés. On n'est pas encore parvenu à une entente avec le royaume de Saxe. Les négociations avec le duché de Saxe-Meiningen sont au même point. Reuss (branche aînée) semble seul mieux disposé à un

## FROUILLETON.

34

## L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

## DEUXIÈME VOLUME.

(Suite.)

Elle portait une robe de drap vert foncé, boutonnée du haut de la poitrine à ses pieds, qui étaient chaudement emprisonnés dans de petites bottes en cuir de Hongrie. Des manchettes relevées et un col rabattu, d'une toile si fine et si unie, que, sous l'empois, le tissu en était imperceptible, accostaient cette toilette, complétée par une casquette en drap vert aussi, mais si coquette de forme, si innocemment posée, que, sous cette coiffure, le visage de la jeune femme resplendissait délicieux, enchanteur.

L'intelligence y rayonnait, éclairant une beauté merveilleuse, dans laquelle l'enfance paraissait avoir oublié la grâce de son sourire. Les cheveux, d'un noir de jais, et dont la profusion ne pouvait être

contenue dans cette coiffure, débordaient en nattes soyeuses, indiquant, par leur disposition, l'intervention d'une femme de chambre habile, mais dénonçant, par leur dérangement, qu'aucuns soins récents n'avaient été donnés à leur symétrie, depuis le désordre occasionné sur elle par une longue route.

Cette ravissante créature, dont le regard étoilé comme le regard des anges, s'était levée, nous l'avons dit, à l'arrivée de M. de Treffieux.

Tendant à l'officier une petite main que le froid et le feu avaient teintée de rose :

— Vous aviez votre bras sous le bras de Lucien, dit-elle avec une cordialité juvénile; je vois bien que, tôt ou tard, il faudrait vous tendre la main, je préfère vous la donner tout de suite.

L'officier allait répondre lorsque Des Brays entra; mais la vue de Tranche-Montagnes ayant quelque peu impressionné Mme Arnould, le comte s'inclina, remettant à plus tard pour remercier la jeune femme.

— Ah! voilà les Monthalan! fit d'Hascher, qui, pour ces quelques mots; eut dans la voix une inflexion singulière.

D'autres présentations devenaient nécessaires, et

comme François Arnould paraissait peu soucieux d'intervenir, Lucien se dévoua.

— Cousin et cousine, dit-il froidement, monsieur de Treffieux...

— Eh! parbleu! interrompit avec une gâté vraie ou fausse le frère aîné, à propos de cousine, voici la cousine Du Taillis...

Et il regarda le commandant avec entrain, semblant solliciter de l'officier un bon accueil pour la jeune fille.

Le maître de Treffieux avait su par Michel que Louise devait partir pour Ris, mais n'ayant pas interrogé le régisseur sur ce voyage, il ignorait complètement que Mlle Du Taillis fût la parente de François Arnould, d'autant plus qu'à Treffieux le frère de l'écrivain n'avait fait aucune allusion à cette parenté.

La présence de Louise ne fut pas un coup de foudre pour le jeune homme; cependant, à cause de ce qui s'était passé entre elle et lui, il en fut contrarié.

Le comte échangea avec elle un froid salut, et tandis qu'il s'interrogeait pour savoir s'il devait adresser quelques mots à la jeune fille, ou se faire, pour Louise, tout-à-fait étranger, son attention fut

appelée par Marguerite, la femme de Monthalan.

Marguerite, qui criait en parlant, disait à Mme Arnould :

— Tu n'as donc peur de rien, ni du froid, ni du vent, ni de la pluie, que tu es venue par cette neige?

Il y avait dans l'accentuation de ces mots quelque chose d'âcre et de malicieux qui surprenait l'officier.

— Vous savez bien, répartit la jeune femme, que marcher par le mauvais temps ne m'effraie point; j'y ai été habituée dès mon enfance.

— Et ces gros temps ne te gênent pas? répliqua Marguerite un peu dépitée que sa cousine eût parlé à l'avance la première botte qu'elle voulait lui porter.

— Non, répondit Mme Arnould, par ces gros temps, comme vous dites, lorsque j'ai trop froid, je pense à un chaud soleil, et, mon cœur se réchauffant, le froid que j'ai au corps disparaît.

— Ah! ah! dit Marguerite, qui cherchait une approbation du commandant, tu es bien heureuse de te chauffer par la pensée; si tout le monde pouvait en faire autant, la forêt de Treffieux ne vaudrait pas un si grand prix.

accord. La princesse Caroline a envoyé des plénipotentiaires pour traiter de l'entrée de cette principauté dans la Confédération du Nord.

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, apprend que le cabinet de Berlin est disposé à accorder à la Saxe une représentation diplomatique particulière, mais qu'il insiste absolument pour la complète soumission de la Saxe dans la question militaire.

Les cabinets de Vienne et de Berlin se sont mis d'accord pour instituer une commission mixte chargée d'opérer le partage et le classement des archives de la Diète et de la commission militaire fédérale qui siégeaient à Francfort.

Le *Débat*, de Vienne, dit que la France est énergiquement intervenue auprès de la Porte contre l'acquisition d'une île de l'Archipel par les Etats-Unis d'Amérique et qu'elle a été appuyée dans cette démarche par l'Angleterre.

Selon l'*International*, le gouvernement anglais a conseillé à la Porte d'accorder à l'île de Crète une autonomie semblable à celle de la Serbie; le sultan a refusé.

La *Nazione*, de Florence, du 11, dit que, d'après des correspondances de Padoue, le roi, depuis deux jours, serait légèrement indisposé.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Les joies du triomphe s'évanouissent peu à peu pour laisser la place aux difficultés renaissantes. M. de Bismark a vu non sans inquiétude la commission de la Chambre des députés rejeter, par onze voix contre trois, le projet de loi demandant un crédit de 60 millions de thalers. Il voulait étendre démesurément le bill d'indemnité, faire non-seulement sanctionner les 30 millions dépensés sans l'assentiment de la Chambre, mais encore obtenir 30 millions de plus, afin de toujours pouvoir — suivant la bienveillante promesse du roi Guillaume — agir inconstitutionnellement à l'occasion. Le refus de la commission est un indice que les députés prussiens ne céderont pas facilement sur ce terrain, et que l'enivrement de la victoire n'a point supprimé le conflit qui existe depuis si longtemps entre le peuple prussien et ceux qui le gouvernent.

Au surplus, le parlement de l'Allemagne du Nord sera prochainement élu, et ce n'est qu'alors qu'il sera permis de juger sainement de la situation intérieure de la Prusse. S'il nomme une majorité libérale, M. de Bismark sera bien forcé de s'incliner ou de recourir à un coup d'Etat. C'est là que nous l'attendons. Malheureusement, le suffrage universel, qui va fonctionner pour la première fois chez nos puissants voisins, n'est pas suffisamment connu

d'eux. Ils ne seront pas prémunis contre les pressions et les manœuvres gouvernementales sur lesquelles le ministre compte bien pour assurer son triomphe. Mais du moins la presse — relativement libre — ne manquera pas de mettre les électeurs sur leurs gardes. Espérons-le, du moins.

Il semble cependant que le gouvernement prussien compte sur une puissante diversion en Europe pour en agir à sa guise.

Son organe officieux, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, publiait, il y a deux jours, la note suivante :

« L'explosion de la question d'Orient pourrait bien troubler la Prusse dans le règlement de la situation de l'Allemagne du Nord et détourner l'attention des affaires d'Allemagne. Nous doutons presque que la question d'Orient puisse cette fois prendre une tournure pacifique. »

#### LES THUGS DE L'INDE.

Le *Petit Journal* fait annoncer la prochaine publication dans ses colonnes du procès de la terrible et mystérieuse secte d'assassins qui répandit jadis la terreur dans l'Inde et échappa si longtemps à la vindicte publique. L'affaire n'est pas nouvelle. Elle remonte à 1830. On en trouve les détails effrayants dans le curieux ouvrage publié sur l'*Inde anglaise en 1843-1844*, par le comte Edouard de Warren, ancien officier au service de S. M. Britannique dans la présidence de Madras.

Voici ce qu'il raconte :

Outre les voleurs qui tuent pour le butin qu'ils espèrent réaliser, il y a une classe d'assassins organisés en société avec des chefs, une science, une franc-maçonnerie et même une religion qui a ses agents, ses émissaires, ses collaborateurs, ses troupes militantes et ses affiliés passifs qui contribuent de leurs deniers à la *bonne œuvre*. C'est la communauté des *Thugs* ou *Phansigars* (trompeurs ou étran-gleurs), de *thugna* tromper, et de *phaasna* étrangler, communauté religieuse et industrielle qui exploite la race humaine en l'exterminant, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Ce fut en 1830 seulement qu'un chef, nommé Feringhea, pour obtenir la vie, dévoila le système tout entier: la base de l'association est une croyance religieuse: le culte de Bowanie, sombre divinité qui ne se plaît que dans le carnage et déteste la race humaine. Plus on lui immolera de victimes dans ce monde, plus elle vous récompensera dans l'autre. La destruction de tous ceux qui n'appartiennent pas à la communauté, la diminution de l'espèce humaine, comme l'ont rêvée aussi en France certains terroristes, voilà l'objet que poursuit l'adepte; c'est son but, sa mission; c'est une passion entraînant à assouvir; c'est, selon lui, la plus enivrante des chasses, la *chasse à l'homme*.

Quiconque s'est trouvé dans l'Inde en 1831 et 1832, se rappellera la stupeur et l'effroi que la découverte de cette machine infernale répandit dans toute la société. Le colonel Sleemen, qui, depuis 1822 était chargé de la magistrature et de l'administration civile du district de Nersingpour, dans la vallée de Nerbudda, où il exerçait la surveillance la plus entière, avouait qu'il n'avait aucun soupçon de la formidable association des thugs.

Si quelqu'un, disait-il, était venu me révéler qu'une bande d'assassins de profession héréditaire demeurait dans le village de Kundelie, à quatre cents mètres, tout au plus, de ma cour de justice; que les admirables bosquets du village de Mundesoor, à une journée de ma résidence sur la route, entre Sangor et Bhopal, étaient un des plus effroyables entrepôts d'assassinats dans toute l'Inde; que les bandes nombreuses venant de l'Hindoustan et du Decan se donnaient annuellement rendez-vous sous les ombrages, s'y réunissaient des semaines entières, à chaque saison, pour exercer leur effroyable mission sur toutes les lignes de routes qui viennent se croiser dans cette localité, à la connaissance et avec le concours des deux fermiers généraux héréditaires, dont les ancêtres avaient planté ces massifs, j'aurais pris cet individu pour un fou ou un imbécille qui s'était laissé effrayer par des contes à dormir debout.

Et cependant rien n'était plus vrai: des voyageurs étaient enterrés par centaines chaque année dans les bosquets de Mundesoor! Toute une tribu d'assassins vivait à ma porte, au village de Kundelie, pendant que j'étais magistrat suprême de la province, et étendait ses ravages jusqu'aux cités de Poonah et d'Hyderabad.

Le jour où Feringhea fit ses premières révélations au colonel Sheerman, comme cet officier refusait d'y croire, le chef des Thugs fit exhumer de l'emplacement qu'occupait la tente du magistrat anglais treize cadavres à divers degrés de décomposition, et offrit d'en faire sortir du sol tout autour de lui un nombre illimité. La conviction frappa dès lors comme un coup de foudre le magistrat consterné.

Un autre chef de cette secte a avoué avoir assassiné ou étranglé à lui seul sept cent dix-neuf personnes. Il ajoutait avec un soupir de regret: « Ah! si je n'avais pas été retenu dix ans en prison, j'aurais bien complété le mille! »

Les Thugs ou Phansigars n'emploient pas le lacet, mais un mouchoir pour étrangler les voyageurs. Ils évitent autant qu'ils peuvent de verser le sang.

On a constaté que leur secte, qui s'étendait sur toute la surface de l'Inde, comptait plus de cinquante mille affiliés, dans toutes les classes de la société.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :  
L'administration se fait un devoir, afin d'éclairer et de rassurer de nombreux intérêts, de faire connaître, par les chiffres suivants, quel a été, pendant les deux derniers mois, l'état de l'épidémie cholérique dans la ville de Paris.

L'apparition de la maladie remonte au commencement de juillet. Elle a atteint son maximum dès les premiers jours, sans que le chiffre le plus élevé de la mortalité par jour, dans les hôpitaux et en ville, ait excédé 150.

Dès la fin de juillet, l'épidémie a sensiblement diminué. La moyenne des décès, dans les hôpitaux, a été, pendant le mois d'août, de 23 par jour. Elle n'est plus que de 15 pour les neuf premiers jours de septembre.

On voit, d'après ces chiffres, surtout si on les rapporte à la population de Paris (1 million 667,841 habitants), que l'épidémie n'a sévi que faiblement dans la capitale, et que, dans quelques jours, elle aura, selon toute apparence, entièrement disparu.

Dans une ville qui, comme Paris, renferme une immense population ouvrière, c'est surtout le mouvement des hôpitaux qui donne la mesure de l'importance et de l'état de l'épidémie.

Quant aux décès qui ont eu lieu en ville, ils n'ont jamais atteint de chiffres considérables, et depuis le 1<sup>er</sup> septembre ils se sont abaissés en moyenne à 22 par jour.

— La réforme... militaire tient toujours haut du pavé. Voici ce que nous lisons dans la *Gazette de France* :

« Il n'est question depuis quelques jours dans la presse, que de la réorganisation de notre armée sur le modèle de l'armée prussienne. Est-ce l'avis du gouvernement, et les journaux qui recommandent la réorganisation sont-ils ses interprètes? Nous ne savons; mais ce qui paraît certain, c'est que le gouvernement se préoccupe de cette question, et la *Loi* assure aujourd'hui qu'elle va être soumise à l'examen d'une commission spéciale chargée d'élaborer un projet de loi dont le Corps-Législatif serait saisi dans le cours de la prochaine session. »

Je vous signale de nouveau, dit un correspondant du *Phare*, l'attitude des journaux berlinois envers la Belgique. Ils n'ont pas assez de colères contre elle, ils en disent pis que pendre, ils la condamnent tous les jours à mort. Serait-il donc vrai, comme le prétend une feuille de Bruxelles, que M. de Bismark aurait rêvé de nous livrer la Belgique pour qu'à notre tour nous lui laissions carte blanche de l'autre côté du Rhin?

Cela ne m'étonnerait pas, rien ne m'étonnerait de la part du célèbre ministre prussien

Dans son premier étonnement, le maître de Treffieux ne comprit qu'une chose: c'est qu'il savait gré à Mme Arnould de ne pas tutoyer cette femme qui la tutoyait effrontément.

François Arnould examinait sa cousine avec une inquiétude dans laquelle perçait un commencement de colère. Il se contenait, on le voyait, et en même temps cherchait à se donner de la résolution.

La résolution lui vint, il paraît, car il dit brusquement :

— Assieds-toi, Marguerite; tu parleras un autre jour du prix du chauffage.

Marguerite fit un mouvement, mais, comme elle vit gonflées les veines du front de son cousin, elle s'assit.

Pendant ce temps, l'officier avait pris place près du chasseur, qui se tenait en observation dans un coin du salon.

— Voulez-vous me permettre une question? dit l'officier.

— Interrogez, c'est votre droit, répondit d'Hascher.

— D'où vient l'acrimonie de Mme Monthalan contre Mme Arnould?

Le chasseur allait répondre, mais à ce moment

Clémence se leva; elle prit sous une table de jeu un tabouret qu'elle apporta à sa belle-sœur, et, accompagnant cette attention d'un regard qui n'était pas une caresse pour Marguerite, elle dit :

— Tes pieds doivent être mouillés, vous avez été deux heures dans la neige; sèche tes pieds.

Marguerite se mordit les lèvres jusqu'au sang.

— Ah! ah! fit-elle, la Nanette se laisse servir, comme si toute sa vie elle avait eu des laquais.

François Arnould regarda instinctivement le commandant. L'écrivain avait pâli, son œil rempli d'éclairs était fixé sur Mme Monthalan, mais il ne dit pas un mot.

Ce fut alors que le chasseur répondit au maître de Treffieux :

— Ce que vous appelez de l'acrimonie, fit d'Hascher, n'est autre chose que la haine d'une vipère.

— Pourquoi cette haine jetée sans cesse sur Mme Arnould?

— Je n'en sais rien.

— Permettez-moi de vous dire, répliqua l'officier, que je ne comprends pas François Arnould de tolérer chez lui une pareille insolence.

— Bien que je l'aie vu naître, je ne le comprends pas plus que vous, répartit le chasseur; et pourtant,

avec un peu d'autorité, il serait facile de faire régner ici le bon accord, car Mme Arnould ne demandait qu'à pardonner... Elle a vite oublié l'insolence, pour elle, de sa belle-sœur; elle oublie même que Des Brays l'a mutilée... Voyez comme son regard est bon chaque fois qu'il s'arrête sur Tranche-Montagnes.

— Faut-il interroger encore? demanda le jeune comte.

— C'est inutile, répondit le chasseur; vous voulez des explications sur le mot insolence, les voici :

Clémence et Marguerite faisaient la paire; l'une s'est dételée le jour où Mme Arnould, qui n'a pas d'enfants, est devenue marraine de sa fille.

Pendant cet *à parte*, la conversation avait continué; c'était toujours Mme Monthalan qui parlait.

Les deux interlocuteurs devinrent plus attentifs.

— Etes-vous donc réellement venus à pied de chez Robins? demandait Marguerite.

— Oui, répliqua la Nanette.

— A pied, à pied?

Le chasseur, du même mouvement, passa sa main halée sur son front et sur ses lèvres.

— Mais oui... répondit étonnée Mme Arnould.

— Je te faisais cette question parce qu'il vous arrive quelquefois de parler de courses à pied, alors que vos chevaux sont de la partie.

— Marguerite, interrompit d'Hascher, qui s'était levé, a aujourd'hui des idées chevalines, sans doute à cause de l'arrivée à Ris d'un officier de cavalerie. Elle a parfois de drôles d'idées, Marguerite; c'était l'envie de s'habiller en soldat.

— M'habiller en soldat! interrompit à son tour Mme Monthalan: le vin de Coran a donc déjà balayé la raison de ta tête?

— D'abord, fit sèchement observer le chasseur, dans ma tête rien n'a besoin d'être balayé; et si je me trompe, ce n'est pas au Coran que je dois de me tromper. Chez Lucien Arnould, on boit du champagne, et non du vin d'Auvergne, tu le sais bien; tu sais aussi que j'arrivais de chez Lucien lorsque tu m'as demandé, sur l'uniforme de M. de Treffieux des renseignements si détaillés, que j'ai dû te reconnaître de l'envie de t'habiller comme lui.

— Bien touché! répliqua bêtement Monthalan.

Marguerite avait rougi jusqu'aux yeux, et, nous devons le dire, le maître de Treffieux avait rougi presque autant qu'elle.

La Nanette sourit finement sans regarder personne.

mais il ne suffit pas qu'il veuille nous donner la Belgique, il faut encore que nous consentions à la prendre.

M. Drouyn de Lhuys n'est pas allé en Allemagne; il est en Bourgogne, chez un ami.

M. Duruy est rentré hier à Paris.

Il résulte d'une note publiée par le *Moniteur* que le choléra nous est revenu dans les premiers jours de juillet, mais que dès la fin de juillet le mal a diminué; la moyenne des décès dans les hôpitaux a été de 23 par jour pendant le mois d'août, et elle n'est plus que de 15 pour les neuf premiers jours de septembre. En ville, la moyenne est de 22.

C'est une proportion des plus minimes pour une ville qui compte 1,667,841 habitants.

Au surplus, qu'il vente ou qu'il neige, qu'il fasse froid ou qu'il fasse chaud, que le choléra nous décime ou nous épargne, Paris s'en soucie... comme d'une prise de tabac; il est tout entier aux plaisirs, et le choléra se montrerait en personne sur les boulevards qu'il ne ferait pas fuir un promeneur.

Il s'agit bien d'épidémie; c'était hier les courses de Bade, c'est dimanche prochain les courses de Chantilly, c'est la chasse tous les jours, et puis la Bourse, et puis les théâtres, et puis le demi-monde... Vous voyez bien que nous n'avons pas le temps de nous occuper du choléra...

Ah! si vous nous parliez des huîtres, c'est différent, vous trouveriez à qui répondre, et je conviens que le sujet serait de saison.

Or donc, les huîtres sont en hausse; elles coûtent, cette année, 10 0/0 plus cher que l'an dernier. Si c'est là le résultat de l'ostriculture, je demande la tête de M. Coste, ou tout au moins son internement dans une ville éloignée de la mer.

Tous les ans, Paris est atteint d'une manie nouvelle, sinon de deux ou même de trois. Actuellement, c'est l'aquarimanie qui fait fureur. On compte en ce moment, dans les *opus opulents* quartiers, plus de cent magasins où l'on vend des aquariums peuplés de têtards, de grenouilles vertes, de poissons rouges, de petites anguilles et de goujons. Dans tous les appartements, on ne voit plus qu'aquariums ronds ou carrés, supportés par des armatures de bronze doré.

Autre nouveauté: On voit maintenant à Paris, chez tous les horlogers, des montres en caoutchouc durci, ornées de chaînes de même composition. Reste à savoir si cette invention de fraîche date conviendra à MM. les voleurs à la tire.

Par exemple, la crinoline se meurt, la crinoline est morte. Le *Sport* annonce qu'on reviendra cet hiver aux robes rondes pour le matin, en réservant exclusivement pour le soir les longues traînes: *Hic jacet crinolina, crinolina fuit.*

Des Brays, comme s'il eût craint un conflit, jeta sur la porte d'entrée un regard de convoitise, et alla se placer près de Mlle Du Taillis, plus rapprochée que lui de cette porte; mais Marguerite ne répondit pas. La plaisanterie du chasseur l'avait plus rasée que n'eût pu le faire une sévère admonestation du maître de la maison.

Ce salon pendant quelques instants put donner l'idée de la nature après un orage, lorsque le ciel, à l'horizon, est encore chargé de nuées menaçantes. Les nuées étaient Clémence et Mme Monthalan; car les deux consines avaient échangé un regard qui n'avait échappé à personne. Ce regard était une alliance offensive et défensive contre tous, la Nanette exceptée; un coup-d'œil de Clémence sur Mme Arnould avait dit cela clairement à Marguerite.

Mais Mme Monthalan ne se sentit pas le courage de guerroyer contre d'Hascher; ce que voyant, Clémence interpella directement le chasseur.

Monsieur de Treffieux arrivant seul, dit-elle d'un ton qui ne plut qu'à moitié à François Arnould, car il examina sa femme avec quelque inquiétude, monsieur de Treffieux arrivant seul et sans nous expliquer l'absence de M. Des Torranches me prouve que tu n'as pas fait la commission dont tu t'étais

Mais la crinoline trépassée, quelle est la mode nouvelle, le vieux-neuf féminin qu'on va réinventer? Peut-être sera-ce la résurrection des mouches.

Voici à ce sujet un curieux chapitre de la *Bibliothèque des dames*, reproduit par M. Johannin Guigard, dans son livre intitulé *les Boîtes à quatre sous*:

« Poser une mouche était une difficulté extrême; il fallait une longue pratique de la vie pour déterminer la partie du visage qui devait, par cet ornement, attirer l'œil et subjugué un cœur. Comme tout ce qui appartient à la femme, il n'y avait à cet égard aucune règle fixe: les points variaient avec le caractère et la nature physique du sujet. Toutefois, on reconnaissait en général neuf manières particulières de placer les mouches. Les voici:

» La passionnée la portait au coin de l'œil; la majestueuse presque au milieu du front; l'enjouée sur le bord de la fossette que forme la joue quand elle rit; la galante au milieu de la joue; la gaillarde sur le nez; la coquette sur les lèvres; la discrète au-dessous de la lèvre inférieure, vers le menton, et la voleuse sur un bouton.

Beaucoup de moralistes s'apprentent déjà à prendre le pavé de la critique pour tuer toutes ces mouches.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

SUR LES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR (1).

(Suite.)

#### IV.

La maison de Jeanne Delanoue fut bientôt remplie d'un personnel si nombreux de vieillards, d'enfants pauvres et souffreteux, d'infirmes, qui venaient chaque jour implorer son assistance, que cette noble fille, malgré la plus grande abnégation, ne pouvait suffire à une tâche matériellement au-dessus des forces humaines.

Elle prit donc la résolution d'appeler à son aide quelques filles au cœur dévoué comme était le sien. L'exemple, ici, fut un langage trop entraînant pour n'être pas suivi.

En 1709, M<sup>lle</sup> Delanoue réunissait autour d'elle assez de compagnes, pour obtenir de l'évêque diocésain (2) l'autorisation de constituer l'ordre de la *Providence de Saumur*.

Le costume de cet ordre fut calqué sur celui qu'avait adopté déjà la fondatrice elle-même. Il est assez familier à notre population pour qu'il soit inutile de le décrire: qui de nous n'a salué en passant ce respectable habit de *servantes des pauvres*? ainsi l'a qualifié Jeanne Delanoue, devenue en religion *sœur Jeanne de*

(1) *Écho* du 4 septembre.

(2) M<sup>r</sup> Poucet de la Rivière.

la Croix. Elle le fit prendre à ses compagnes le jour de la fête de sainte Anne, sa patronne.

Que les sœurs de la Providence conservent, sans changements, ce modeste habit, il caractérise leur institution en même temps qu'il la rattache à notre histoire saumuroise.

Continuons notre récit et disons en passant que les meilleures conceptions de l'esprit humain ont leur temps d'épreuve. La Providence allait avoir le sien.

Les voyageurs, les Saumurois eux-mêmes et leurs voisins des environs jettent toujours un regard d'intérêt et de curiosité sur cette roche tuffière qui décore de sa crête pittoresque et animée le quartier de Fenet, tandis qu'elle menace d'ensevelir sous ses décombres les maisons assises à ses pieds.

Le 3<sup>e</sup> jour de juillet 1703 fut témoin d'une catastrophe de cette nature. Des blocs de tuf, se détachant de la roche, ruinèrent avec fracas neuf maisons, au nombre desquelles fut l'habitation de Jeanne Delanoue. Elle dut se réfugier à l'improviste, avec ses hôtes infortunés, dans les maisons du voisinage et y séjourner, tant bien que mal, jusqu'au jour où elle put construire un autre local (1) avec les secours qui lui furent prodigués.

Telle est l'origine du premier hospice de la Providence.

La Révolution de 1789 y trouva pêle-mêle des vieillards, des petits enfants, des infirmes. Ni la Constituante, ni la Législative n'eurent l'occasion de remédier à ce mal; on ne saurait nier, pourtant, les idées généreuses de ces deux assemblées. Chose singulière et bien digne d'être remarquée, il était réservé à la Convention d'installer la Providence dans les bâtiments de l'Oratoire !!!... tant il est vrai que l'esprit de charité surnage au flot des passions politiques et sociales, si exaltées qu'elles puissent être par des événements qui ne sauraient se produire deux fois dans la vie d'un grand peuple.

Nous raconterons, dans une dernière étude, l'épisode de cette installation; il contraste avec le récit ordinaire des événements conventionnels et repose sur un document authentique demeuré inconnu jusqu'à ce jour. PAUL RATOUIS.

Hier matin, à cinq heures, toute notre population a été éveillée par un tremblement de terre. Les vieillards disent n'avoir jamais senti dans notre pays de secousses aussi fortes. En un instant tous les habitants ont été sur pied, dans les rues, les uns fuyant leur maison, les autres par curiosité. Les personnes déjà debout au moment de la secousse, trébuchèrent sur leurs jambes. Partout les meubles étaient agités, dansaient, les cloisons étaient fortement ébranlées.

Le baromètre marquait jeudi soir 0,765 et hier matin après l'oscillation 0,751. Avant et

(3) C'est aujourd'hui l'Ouvroir Delanoue.

après la secousse on a entendu le bruit d'une tempête sifflant dans une forêt, et cependant pas un feuillage ne remuait.

Quelques personnes prétendent que l'oscillation venait du sud-est se dirigeant vers le nord-ouest. Le temps était très-calme, aucune brise ne soufflait. Jeudi, toute la journée, il a fait un temps très-beau, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps; la température était douce hier au moment du tremblement de terre, le thermomètre marquait 14 degrés, le ciel était nuageux.

Comme toujours en pareilles circonstances on exagère beaucoup dans les récits: — on parle de désastres; on dit que, dans diverses communes aux environs de Saumur, plusieurs maisons ont été renversées. Aucun renseignement positif ne nous est encore parvenu, et nous espérons qu'il n'y a pas de malheur à déplorer.

La même secousse de tremblement de terre a été ressentie à Nantes, Angers, Tours, Chinon, Blois, Orléans, Limoges.

Jeudi matin, une calèche attelée de deux chevaux stationnait à la gare de Saumur. Personne n'était à la tête des chevaux, ni sur le siège pour tenir les guides. Tout-à-coup les animaux prennent le galop, puis s'emportent, traversent le pont Napoléon, la rue Royale, le pont Cessart, descendent la place de la Billange et s'élançant à fond de train sur la maison occupée au bas de la place par M. Perdriau, pharmacien.

Il y avait alors plusieurs personnes dans le magasin. Chacun de se ranger. Fort heureusement l'animal de gauche oblique un peu à gauche, et la flèche de la voiture vint heurter le pilier qui fait angle avec la rue d'Orléans. Au choc, le cheval de droite s'est abattu. La boiserie de la devanture en bon et fort chêne a été brisée. Les dégâts s'élèvent à 400 fr. environ. Personne n'a été atteint dans tout ce trajet.

La commission chargée de recevoir la ligne ferrée de la Poissonnière à Cholet a parcouru la voie mercredi; elle a dû fixer définitivement l'ouverture de ce tronçon, que l'on croit toujours devoir être exécutée le 24 de ce mois.

L'inauguration ne sera signalée par aucune fête, la Compagnie d'Orléans ajournant cette solennité à l'époque où la ligne entière jusqu'à Niort sera ouverte.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie la note qui suit:

L'empereur du Mexique avait confié le portefeuille de la guerre à M. le général d'Osmond; et celui des finances à M. l'intendant militaire Friand; mais les devoirs militaires de ces deux chefs de services attachés à une armée

chargé pour le maître des Sapins.

Je n'ai pas eu le temps d'aller jusqu'aux Sapins, répondit M. d'Hascher.

— Il fallait y envoyer Breliti.

— M. Des Torranches m'avait positivement refusé, reparti avec calme le frère aîné.

— Le maître des Sapins vient souvent après avoir dit: Non.

— Un exprès à M. Des Torranches eût été inutile, répliqua l'officier; j'ai fait pour l'amener ici toutes les concessions que je pouvais faire, en lui proposant de l'accompagner à pied; mais il n'a pu se décider à laisser seule la dame des Sapins, qui réellement est fort souffrante.

— Aurait-elle par hasard ses rhumatismes? demanda Monthalan, dont la voix n'était pas une plainte pour Mme Des Torranches.

— Précisément, répondit le maître de Treffieux.

— Que diable pouvez-vous faire aux Sapins par un temps pareil, et avec une femme qui a des rhumatismes? reparti grossièrement Monthalan.

— Je fais ce que vous devez faire à Ris: je me chauffe en regardant tomber la neige.

— Ici nous chassons.

— Moi, je ne chasse pas.

— Alors vous vous couchez comme les poules, à la tombée de la nuit?

L'officier fit un mouvement, mais il vit de l'anxiété chez Lucien Arnould, et se contenta de répondre froidement:

— La tombée de la nuit est le moment où commence réellement ma journée.

— Ah! poursuivit Monthalan, que faites-vous donc?

— M. Des Torranches parle, et j'écoute, répondit avec fatigue le commandant.

— Et je ne vous plains pas d'écouter, interrompit vivement Lucien Arnould, qui, pendant la conversation de son cousin avec le maître de Treffieux, s'était montré aussi inquiet que s'il eût vu une arme tranchante entre les mains d'un enfant; M. Des Torranches est un causeur charmant et un admirable conteur.

— J'ai fait aussi cette remarque, répondit l'officier.

— Tout ce qui est intelligent doit la faire. Le maître des Sapins sème dans ses récits un charme qui n'appartient qu'à lui seul. Il sait être indiscret avec la grâce naïve d'un enfant, et a l'air de révéler par étourderie ce qu'il serait fâché de taire..

De là ses discussions avec lui-même, discussions dans lesquelles il finit toujours par se donner raison, en priant son auditoire d'excuser un *vieux bonhomme* qui, par hasard, a frappé juste, en plaçant par inconséquence un peu d'histoire dans ses contes, ou qui, toujours par hasard, a coulé à fond une chose sérieuse, en croyant dire une *billevesée*... C'est ce que M. Des Torranches appelle tirer un loup avec de la cendrée.

— Et ce mot loup qui vous échappe dit l'officier, me reporte à des scènes qui me font doublement apprécier le jugement que vous portez sur le maître des Sapins. Ce jugement est d'une vérité incontestable... A propos de loup tiré par ses chiens et disparu on ne sait comment, M. Des Torranches, très-impressionné, avait besoin de convenir qu'il pouvait croire à un enlèvement surnaturel... Convenir de cela était avouer qu'il était superstitieux...

(La suite au prochain numéro.)

en campagne étant incompatibles avec leurs nouvelles fonctions, ils n'ont pas été autorisés à les accepter.

Berlin, 15 septembre. — On lit dans la *Gazette de la Croix* :

Si nous sommes bien informés, le gouvernement répondrait au rejet de la loi sur l'emprunt par la Chambre en prononçant la dissolution de la Chambre.

On écrit d'Athènes, 6 septembre :

Plusieurs villages habités par des Turcs, dans la Haute-Epire, se sont révoltés contre les exactions des autorités.

3,000 insurgés ont attaqué les troupes ottomanes, tué 11 hommes et blessé 250.

Le mouvement commence à s'étendre dans l'Epire. 1,500 nouveaux volontaires ont rejoint les insurgés.

Une députation est allée à Corfou pour exposer les griefs au corps diplomatique. Les ministres de Prusse et d'Angleterre sont partis pour vérifier la situation sur les lieux.

L'assemblée générale de Candie a proclamé l'annexion à la Grèce et résolu un emprunt de 6 millions de drachmes.

Les Turcs ajournent leurs attaques, mais ils gardent de nombreuses familles en otage.

On assure que les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont invité la Porte à la plus grande prudence, afin d'éviter une révolution générale.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

**BULLETIN FINANCIER.**

Bien que les affaires n'aient pas cette animation qu'on leur voit aux beaux jours de la Bourse, les

cours cependant n'ont cessé de progresser, par petites reprises, pendant le courant de la semaine.

Ainsi le 5 0/0 a fini, samedi, à 70-45; l'Italien à 59; et le Crédit mobilier à 692-30.

Aujourd'hui lundi, ces mêmes valeurs ont été cotées : le 5 0/0 à 70-52 1/2. L'Italien à 58-70 et le Mobilier à 692-50.

Cette fermeté, ces petites étapes successives de hausse, en l'absence évidente de ce grand mouvement d'affaires provoqué par l'intervention sérieuse des grands capitaux de spéculation et de placement, doivent être uniquement attribuées, ainsi que nous l'avons déjà dit, aux achats successifs que le découvert est obligé d'effectuer depuis la grande hausse du 5 juillet dernier.

Nous conseillons donc encore à nos lecteurs une certaine prudence, bien qu'une hausse nouvelle, malgré les cours élevés, nous paraisse plus probable qu'une baisse, qu'aucun motif ne saurait justi-

fier pour le moment.

Il s'est présenté sur la place une excellente affaire nouvelle : les études du chemin de fer de Sedan à Vesoul, par la vallée de la Meuse, sont sur le point d'être commencées, et une Société civile se constitue par l'émission de 600 parts de fondateurs de 250 fr. chacune.

D'après les prévisions autorisées par les précédents, nous les croyons susceptibles de rapporter de 10 à 15 0/0 et peut-être 20 0/0.

La Banque générale des obligations, désireuse de faire profiter ses clients de ces avantages exceptionnels, a pris à son compte un certain nombre de ces parts, et elle les met à leur disposition au pair. Le registre d'adhésions, ouvert dans ses bureaux, 1, rue Taitbout, sera clos sous peu de jours. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 30 septembre 1866, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER,

Plusieurs morceaux de terre avec rangées, une cave en roc servant de logement, grange, pressoir, jardin, le tout situé commune de Saumur, appartenant au sieur Louis Aubin-Prouteau.

Voir les placards affichés.

S'adresser à M. GIRARD, à Saint-Vincent, commune de Dampierre, mandataire du propriétaire, et à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (439)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Basse-Ile,

Avec belles caves, vaste magasin, jardin et boire.

S'adresser à M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> PIERRE, à Nantilly, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**LES BIENS**

Ci-après,

Dépendant des successions BOUGREAU et DELAUNAY.

1<sup>o</sup> UNE MAISON, à Saumur, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 46, avec cour, jardin et servitudes.

2<sup>o</sup> UNE MAISON, avec cour, jardin et clos de vigne; le tout contenant 17 ares, ayant façade sur le chemin de Varrains et sur le chemin des Rivières.

S'adresser audit notaire. (430)

**A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN**

**DE SELLERIE-CARROSSERIE,**

Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 69. (163)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1867,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue d'Orléans, Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (437)

**A VENDRE UN COUPÉ LÉGER**

Presque neuf, Bien roulant, et un harnais pour un cheval. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

En totalité ou par parties, Pour la Saint-Jean 1867, **UNE MAISON** Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 69.

S'adresser à M<sup>e</sup> SEONNET, rue Beaurepaire, ou à M<sup>e</sup> TAILBOUIS, à Doué-la-Fontaine. (18)

**A LOUER**

Pour la St-Jean prochaine, **UNE MAISON** Située à Saumur, rue de la Comédie, en face du Square projeté.

Cette maison est occupée par M. Lépine, marchand grainetier. S'adresser, pour voir la maison, à M. Lépine, et, pour traiter, à M. Thiercelin, à St-Florent. (380)

**A LOUER**

Présentement, **UN JOLI PIED-A-TERRER** Rue Cendrière, n<sup>o</sup> 6.

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1<sup>er</sup> étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2<sup>e</sup> étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n<sup>o</sup> 8.

**AVIS**

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la succession de M. Alexis Vinetti fils, en son vivant serrurier à Saumur, rue Saint-Nicolas, sont priées de s'adresser à M. Mangin, comptable du service des lits militaires, place du Chardonnet, n<sup>o</sup> 8, ou à M<sup>e</sup> Clouard, notaire. (435)

**UNE PERSONNE** connaissant le service des chevaux et des voitures **demande un emploi.** S'adresser au bureau du journal.

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS, Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

**TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :**

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

On demande une apprentie pour les modes.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**

Nouveautés, draperies, rouenneries, toiles, etc.

ON DEMANDE UN APPRENTI, rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur.

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, sachant lire et écrire, demande un emploi comme valet de chambre ou employé dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

**Changement de domicile**

**BUREAU**

DES

Omnibus du Chemin de fer.

Par suite de l'expropriation et de la démolition de l'ancien *Ecureuil* de Bretagne, M. Lefevre transfère son bureau des Omnibus du chemin de fer, au siège de son établissement de Louage de chevaux et de voitures, rue du Portail-Louis, n<sup>o</sup> 17, où les adresses seront reçues, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1866, de 7 heures du matin à 9 heures du soir. (412)

**M. ROLAND,**

Quai du Vieux-Pont, 6, Tours,

**INVENTEUR DES PUIITS FORÉS,**

A l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il se charge de creuser des puits dits forés dans toute espèce de terrain : sable, terre, tuf, etc. Il garantit l'eau.

M. ROLAND se charge également d'assainir les puits anciens.

S'adresser, à Saumur, chez M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, 14, ou à la Croix-Verte, chez M. BRARD, Hôtel de la Croix-Verte. (428)

ON DEMANDE UN AGENT pour une compagnie d'assurance contre l'incendie. Remises exceptionnelles. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**Nouveau tirage complètement terminé**

DE

**LA CHIMIE TECHNIQUE**

De BARRUEL,

Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8<sup>o</sup>, avec un grand nombre de gravures.

PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux; à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel; fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc., Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels : l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 13 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	70 02	»	»	08	69 90	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97 40	»	»	»	97	»
Obligations du Trésor. . . . .	470	»	»	»	468 75	»
Banque de France. . . . .	3615	»	»	5	3615	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1380	»	»	»	1380	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	620	»	»	»	615	»
Crédit Agricole. . . . .	620	»	»	»	620	»
Crédit industriel. . . . .	680	»	»	»	678 75	»
Crédit Mobilier. . . . .	677 50	»	»	»	665	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	610	»	»	10	910	»
Orléans (estampillé). . . . .	890	»	»	2 50	886 25	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1165	»	»	7 50	1163 75	»
Est. . . . .	545	»	»	»	540	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	896 25	»	»	3 75	890	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	552 50	»	»	1 25	553 75	»
Ouest. . . . .	568 75	»	»	1 25	562 50	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1640	»	»	»	1625	»
Canal de Suez. . . . .	395	»	»	»	395	»
Transatlantiques. . . . .	525	»	»	2 50	522 50	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	57 60	»	»	10	57	»
Autrichiens. . . . .	372 50	»	»	»	372 50	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	415	»	»	3 75	415	»
Victor-Emmanuel. . . . .	80	»	»	»	79	»
Romains. . . . .	62 50	»	»	1 50	65	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	356 25	»	»	3 75	350	»
Saragosse. . . . .	145	»	»	2 50	142 50	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	27	»	»	»	26	»
Nord-Espagne. . . . .	119	»	»	1	119 50	»
Compagnie immobilière. . . . .	413 75	»	»	1 25	412 50	»

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	313 75	»	»	»	313	»
Orléans. . . . .	306 50	»	»	»	307 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305	»	»	»	305 25	»
Ouest. . . . .	304 75	»	»	»	304 50	»
Midi. . . . .	304 25	»	»	»	303 50	»
Est. . . . .	306 50	»	»	»	309	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.